



[Site internet](#)

Adhérer à l'association

Profitez d'un maximum d'avantages

Forum, Chat, Annuaire des membres, vidéos, Webinaires ...

[Rejoignez l'Association](#)

ÉDITO DU PRÉSIDENT - MARC RÉGNOUX



Responsables mais pas comptables ?

La dérive des comptes publics amène, depuis quelque temps, l'observateur objectif et impartial à parler d'irresponsabilité des responsables politiques. L'explosion de la dette et la dégradation inexorable des finances publiques fragilisent l'Etat et les collectivités locales, en



réduisant les capacités d'action des décideurs publics et, plus particulièrement, les investissements d'avenir.

Plus que jamais se pose la question de l'assainissement des comptes et du retour à l'équilibre. Plus que jamais cette question doit s'inviter dans le débat public autrement que sous la forme d'invectives et de procès d'intention entre les différentes formations et factions politiques.

[En savoir plus](#)

INTERVIEW AMÉLIE CARO



Selon Amélie Caro, son premier mandat a été bien plus intense qu'elle ne l'imaginait. Elle souligne « un mandat très chargé mais très enrichissant », marqué par de nombreuses responsabilités : première vice présidence à la commune, fonctions au département et présidence d'un parc naturel régional.

"Maire et Mère"

[En savoir plus](#)

CONVENTION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION



Dans le cadre des 80 ans de l'Ordre des experts-comptables, la Convention annuelle de l'Association Experts-Comptables & Mandats Publics avait marqué l'ouverture des célébrations. Le 18 septembre 2025, à l'Eurexpo Lyon, les

participants s'étaient retrouvés autour d'un déjeuner-conférence consacré à "**La place de la France dans le débat comptable international : enjeux et perspectives**", en présence de Jean Bouquot, président de l'International Federation of Accountants.



La place de la France dans le débat comptable international : enjeux et perspectives

La Convention annuelle de l'Association est toujours un moment privilégié de rencontre des adhérents autour d'une thématique et d'un expert, animé par son président Marc Régnoux.

Convention annuelle de l'Association



Pour célébrer ses 80 ans, l'Ordre avait lancé un site anniversaire retraçant l'histoire de la profession depuis 1945. Véritable capsule temporelle, il avait permis de revisiter les grandes étapes qui avaient façonné le métier : la reconstruction d'après-guerre, les tournants technologiques successifs, les évolutions réglementaires et sociétales qui avaient transformé la relation des experts-comptables avec les entreprises.

Le site <https://80ans.experts-comptables.org/> propose des chroniques par décennie, des vidéos pédagogiques « En un clin d'œil » ainsi qu'une sélection de dossiers SIC mag pour approfondir certains moments clés. Plus qu'un exercice mémoriel, cette démarche avait rappelé la capacité de la profession à se renouveler et à demeurer un acteur essentiel de la vie économique, décennie après décennie.

« Éthique publique et inéligibilité des élus locaux », voir ou revoir en vidéo la rencontre



Éthique publique et inéligibilité des élus locaux

À l'heure où la confiance démocratique vacille, la question de l'éthique publique s'impose avec une acuité nouvelle. C'est dans ce contexte que le Club secteur public du CNOEC, l'Association Experts-Comptables et Mandats Publics et l'Observatoire de la vie politique et parlementaire ont réuni, le 19 novembre 2025 à L'Entrepôt (Paris 14^e), des voix incontournables du débat public pour un café entretien consacré à un sujet sensible : « Éthique publique et inéligibilité des élus locaux ».

À l'heure où la confiance démocratique vacille, la question de l'éthique publique s'impose avec une acuité nouvelle. C'est dans ce contexte que le Club secteur public du CNOEC, l'Association Experts-Comptables et Mandats Publics et l'Observatoire de la vie politique et parlementaire ont réuni, le 19 novembre 2025 à L'Entrepôt (Paris 14^e), des voix incontournables du débat public pour un café entretien consacré à un sujet sensible : « Éthique publique et inéligibilité des élus locaux ».

La rencontre, organisée en partenariat avec le Comité Carnot et l'Observatoire des Institutions, administrations et collectivités, s'ouvre sur un constat sans détour. D'un côté, un cadre juridique toujours plus précis en matière de probité, d'exemplarité et de transparence ; de l'autre, des élus locaux parfois exposés à des écarts éthiques qu'ils ne mesurent pas pleinement, jusqu'au risque de sanctions pénales et de peines complémentaires d'inéligibilité.

Entre les deux, l'opinion publique, marquée par une défiance persistante, qui amène des millions de Français à s'interroger sur la probité des élu(e)s.

Pour éclairer ces enjeux, plusieurs intervenants de premier plan se sont retrouvés autour de—Denys Pouillard, directeur de l'Observatoire de la vie politique et parlementaire, professeur honoraire de science politique :

Danièle Lamarque, avocate, présidente du Comité Carnot, magistrate financière honoraire.

René Dosière, président de l'Observatoire de l'éthique publique et ancien député, maire honoraire de Laon.

Éric Landot, avocat en droit des collectivités locales, spécialiste du droit public et du droit pénal public.

Marc Regnoux, président de l'Association Experts-Comptables et Mandats Publics et du Comité Secteur Public du CNOEC, maire de Mozac et vice-président de l'agglomération Riom Limagne et Volcans.

Immeuble Le Jour
200-214 Rue Raymond Losserand
75680 Paris Cedex 14

sorsonneau@experts-comptables.org

+33 01 44 15 60 00



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)